

Du dossier patient au DMP, utilisation des outils informatisés dans le cadre de la coordination des soins.

Formation présentielle, accueil 8h30, début 9h et fin à 17h30

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

Il est essentiel que les professionnels de santé disposent d'une compréhension des outils et enjeux du numérique de santé afin d'être des acteurs actifs, impliqués et responsables, de la transformation numérique du système de santé.

- Appréhender les règles déontologiques, légales et techniques de transmission des données médicales
- Structurer ses données médicales dans un objectif de continuité et coordination des soins
- Utiliser en pratique quotidienne, le DMP, en lecture et en écriture comme outil de coordination des équipes de soins primaires

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Identifier les notions de partage et d'échanges des données médicale dans un cadre légal et réglementaire
- Distinguer les principales classifications médicales
- Déterminer les éléments du Volet Médical de Synthèse
- Identifier les différentes ressources de l'espace santé
- Définir les modalités de création, d'accès et d'alimentation du DMP



Toutes spécialités.



Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Ateliers et plénières 7 heures

Qualification Intervenant(e)(s)

Médecin Généraliste

Parcours pédagogique

La coordination des différents intervenants, médecin traitant – médecin correspondant, mais plus largement au sein de l'équipe de soins primaires, autour d'un patient, est faite par la transmission d'informations issues du dossier médical du patient. Ce dossier médical est un élément important de la prise en charge des patients, notamment ceux atteints de pathologies pour lesquelles une mobilisation est engagée dans le cadre de la politique nationale de santé. Mais les informations, dans ces dossiers médicaux, sont souvent éparpillées et non structurées et ne peuvent dans ce cas, servir à l'équipe de soins et faciliter les parcours de santé que dans la mesure du transfert volontaire du médecin traitant. Le DMP est un des éléments qui permet ce transfert « permanent et continu » d'informations médicales au sein des équipes de soins primaires dans le cadre de la coordination Structurer son dossier médical, assurer des synthèses régulières et en assurer une extraction vers le DMP est un objectif de santé publique d'actualité Le DMP s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités permettant la simplification de son alimentation et de son utilisation par les professionnels. L'espace santé de chaque patient s'est lui-même enrichi de fonctionnalités, permettant, notamment l'échanges de messages et de documents entre le patient et son médecin. L'appropriation de ces notions de structuration du dossier médical et de l'utilisation courante du DMP contribue à améliorer la prise en charge en équipe de soins et à faciliter les parcours de santé des patients Il est donc essentiel que les professionnels de santé disposent d'une compréhension des outils et enjeux du numérique de santé afin d'être des acteurs actifs, impliqués et responsables, de la transformation numérique du système de

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

santé.



Voir les dates de sessions en bas de page du site



Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

PRE ET POST TEST

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée

Effectif

7.00 Heures Jour

De 5 à 30 Personnes

indemnisation Inter 315.00€

Inter (Par Stagiaire): Intra (Par Jour):

665.00

Nous consulter

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI

Contactez-nous!

MAFORM Secretariat

Secretariat

Tél.: 0134164690 Mail: secretariat@maform.fr

Tarifs (net de taxes)

Code DPC 10402325024

